



FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC  
DEMANDE DE SANCTION 2021-2022

Je, Dany Simoneau demande que la Fédération d'haltérophilie du Québec  
(nom du responsable)

émette une sanction pour Match #1 régional du Club De La Machine Rouge  
(nom de la compétition)

qui aura lieu le 16 novembre 2024 Complexe sportif C.A.Gauvin,  
(date jj/mm/aaaa et heure début comp.) (site de la compétition)

Saint Hyacinthe Dany Simoneau  
(ville) (personne ressource référence pour sur le site)

COMPÉTITION INTRA CLUB FERMÉE (*Membres du club seulement*)

OU

COMPÉTITION OUVERTE (*Athlètes membres d'autres clubs acceptés*)

INSCRIPTION

Date limite d'inscription (jj / mm / aaaa): 12 / 11 / 2024

Inscription par (e-mail, Facebook, Google form ?):  
Dan13.simoneau@gmail.com

Un montant de 30\$ sera demandé lors de l'inscription

Nom du club ou association régionale : Club La Machine Rouge de Saint Hyacinthe

Dany Simoneau 24 octobre 2024  
(nom du Responsable en lettres moulées) (signature) (date)

Virement bancaire au montant de 80 \$

Numéro de transit : 30015 Institution : 815 Compte : 2050508 OU Virement Interac :ct@fedhaltero.qc.ca

*' Formulaire disponible dans la section Documents du site web'*

Nous nous engageons à respecter toutes les consignes de sécurité et d'hygiène reliées au COVID-19 qui peuvent être demandés par la FHQ et par la Direction de Santé publique du Québec

Les non-membres du club-organisateur doivent compléter le «Formulaire de Reconnaissance Covid-19» et le remettre au responsable organisateur de la compétition avant sa pesée.

Ce responsable doit conserver ce formulaire pendant une période minimale d'une année.

Dans le cas où le participant est d'âge mineur, le responsable doit lui transmettre préalablement le formulaire. Le formulaire signé par un parent en autorité devra être remis au responsable avant la pesée du participant.